



Programme d'Actions et de Prévention des Inondations Guiscard : les travaux de réouverture de la Verse ont débuté

Avricourt
Beaugies-sous-Bois
Beaulieu-les-Fontaines
Beaumont-en-Beine
Beaurains-les-Noyon
Berlancourt
Bussy
Campagne
Candor
Catigny
Crisolles
Ecuville
Flavy-le-Meldeux
Fréniches
Frétoy-le-Château
Genvry
Golancourt
Guiscard
Guivry
Lagny
Le Plessis-Patte-d'Oie
Maucourt
Morlincourt
Muirancourt
Noyon
Ognolles
Pont-l'Evêque
Porquericourt
Quesmy
Salency
Sempigny
Sermaize
Vauchelles
Villeselve



Les travaux préparatoires ont eu lieu en juin et juillet, en aval de la Verse

Les travaux préparatoires à la réouverture de la Verse ont débuté en juin. Un premier ouvrage de franchissement a déjà été posé. Lorsque l'expertise sur les bâti-

ments situés le long de la Verse aura été approuvée, les travaux de déviements de réseaux se poursuivront en septembre. Donovan Swaenepoel, ingénieur à Ingetec

et maître d'œuvre, se montre rassurant sur les délais : « on est dans les temps, les travaux suivent la cadence prévue. »



La parole à...

Donovan Swaenepoel, ingénieur à Ingetec et maître d'œuvre

PAGE 3



Mise au point

La compétence GEMAPI décryptée

PAGE 4



Où en sont les études de barrages ?

PAGE 4

■ Dossier

La réouverture de la Verse se profile

A Guiscard, les travaux de réouverture de la Verse ont débuté. Les travaux préparatoires de nettoyage, terrassement pour le reprofilage des berges, débroussaillage ont eu lieu en juin et juillet en aval de la Verse. La pose d'un premier ouvrage de franchissement est en train d'être finalisée et ses murs de raccordement sont en train d'être posés. « Les travaux sont prévus de l'aval à l'amont, pour remonter le cours d'eau », précise Jean-Luc Poette, maître d'ouvrage et président du syndicat de la Verse.

Les travaux suivent la cadence prévue

Donovan Swaenepoel, ingénieur à Ingetec et maître d'œuvre, se montre rassurant sur les délais : « on est dans les temps, les travaux suivent la cadence prévue. On attend juste un référé préventif. Il permettra d'avoir un état des lieux des différentes habitations situées le long de la Verse. Il a été demandé par la maîtrise d'ouvrage pour éviter tout recours ultérieur. C'est cette expertise qui donnera l'accord pour la suite des travaux. »

Ainsi, les premiers travaux de réouverture de la rivière se feront à partir de septembre. Ils consisteront en des déviements de réseaux du centre-ville (eau et assainissement) et en la pose de palplanches. La rivière ne pourra pas être ouverte totalement et les tra-



La pose du premier ouvrage de franchissement est en train d'être finalisée



Les premiers travaux de réouverture de la rivière se feront en septembre

vaux s'arrêteront place Magny. « Les deux ouvrages situés rue Marcel Poulin et rue de la reconnaissance ne peuvent pas être touchés pour le moment, explique Benoit Wendling, ingénieur travaux à Sethy. Les ouvrages de compensation passeront en Commission Mixte Inondation* en novembre. Des études sont menées actuellement par l'Entente Oise-Aisne pour pouvoir compenser autrement le bassin de Muirancourt. Néanmoins, tout est fait pour débloquer la situation, d'ici la fin de l'année. »

Des débordements considérablement réduits

A partir de septembre, toutes les mesures seront prises pour gêner le moins possible la circulation et les accès aux commerces, place Magny. Les places de parking seront maintenues.

La première partie devrait être terminée fin 2018, et la globalité des travaux, d'ici fin 2019. Ils permettront de réduire significativement les crues et de restaurer écologiquement le cours d'eau de la Verse.

Le fait de rouvrir la Verse permettra notamment d'augmenter le débit pouvant circuler dans le lit de la rivière, grâce en partie aux modifications apportées aux ponts (abaissement des seuils et augmentation de leur capacité). Ainsi, les débordements de la Verse dans Guiscard, et en aval de Noyon, seront considérablement réduits. Par ailleurs, le centre-ville de Guiscard sera transformé puisque la rivière coulera désormais à ciel ouvert.

Une réunion publique sera organisée à la rentrée pour informer et répondre aux questions des habitants.

* Commission Mixte Inondation :

La Commission Mixte Inondation (CMI) est chargée du pilotage de la politique nationale de gestion des risques d'inondation. Elle a notamment pour mission d'examiner certains dossiers et de participer à l'élaboration de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI).

Qui en sont les acteurs ?

Maître d'ouvrage : le syndicat de la Verse (au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes du Pays Noyonnais a reçu cette nouvelle compétence devenue obligatoire et est devenue membre de fait du syndicat de la Verse à ce titre, de sorte que la commune de Guiscard, qui avait conduit toutes les études préalables, s'en remet dorénavant au syndicat).

Maître d'œuvre de l'opération : Ingetec
Assistants à la maîtrise d'ouvrage : Entente Oise-Aisne et Bertrand Boxoen (indépendant)

Entreprises en charge des travaux : Sethy, Colas

Quels coûts ?

Les travaux de réouverture de la Verse coûteront environ 7 millions d'euros HT



■ La parole à...

Donovan SWAENEPOEL ingénieur chez Ingetec, et maître d'œuvre des travaux

« Tout est fait pour que les travaux se poursuivent, et pour sauvegarder les intérêts des riverains. »

Etes-vous confiant dans l'avancée des travaux ?

On a un planning fixe pratiquement certain jusqu'à la fin des travaux situés place de Magny. Si la CMI valide l'étude qui est en train d'être menée, on continuera la deuxième partie. Tout est fait pour que les travaux se poursuivent, mais aussi pour sécuriser et sauvegarder les intérêts des riverains. Une communication adaptée leur sera faite au mois de septembre pour ne pas les laisser dans le flou. Leur avis sera pris en compte. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir.

Avez-vous rencontré des aléas ?

Il y a eu un problème au niveau de la pompe de la rue du Château qui est tombée en panne.

C'est un problème courant qui n'a rien à voir avec les travaux. Cette panne est le fait du hasard. Les travaux de réouverture n'engendreront pas de telles nuisances. Les riverains peuvent être rassurés.

Avec les fortes chaleurs qu'il peut y avoir en ce moment, est-ce compliqué pour les ouvriers ?

Les ouvriers ont l'habitude de faire face à tout type de temps et de températures. Ils ont des packs d'eau à proximité. Ils s'adaptent au maximum.

Si la deuxième partie est validée, quand les travaux seront-ils terminés ?



Donovan Swaenepoel

Fin 2019 si tout va bien. Contractuellement, c'est ce qui est prévu. Il peut toujours y avoir des aléas météorologiques ou autres. Néanmoins, s'il y a de la gêne, on la limitera au maximum.



Des réunions de chantier se tiennent tous les lundis matins

■ La parole à...

Jean-Luc POETTE président du syndicat de la Verse et maître d'ouvrage

« Les travaux ont bien avancé »

Où en êtes-vous des travaux ?

Les travaux ont bien avancé, même s'ils sont encore loin d'être terminés. Actuellement, on attend l'expertise sur les bâtiments situés le long de la Verse. Il est possible qu'elle dure plus longtemps que prévu. Si l'expertise est validée dans les temps, les travaux de déviement de réseaux pourraient débuter en août et ceux de réouverture de la Verse commencer en septembre.

Une fois la première phase de travaux terminée, que va-t-il se passer ?

Pour le moment, nous sommes autorisés à réaliser la première partie des travaux, du

pont de la rue du Château, au pont de la RD 932, situé rue Marcel Poulin. Ces travaux-là seront terminés d'ici la fin de l'année. Il faudra attendre l'accord de la DREAL pour entamer la deuxième partie des travaux qui concerne la zone située entre la rue Marcel Poulin et la rue Florence Adrian. On espère néanmoins que cette deuxième partie se fera dans la continuité. La troisième et dernière phase consisterait en la suppression des deux ponts, en l'installation d'un barrage hydraulique provisoire, et en la modification et la restauration du lit de la rivière et des berges en amont. L'ouvrage hydraulique provisoire serait situé dans les terrains de la maison de retraite « fondation Gérard de Berny » et permettrait de protéger Muirancourt. Il nous faudra également l'accord de la DREAL pour cette troisième partie.



Jean-Luc Poette

Etes-vous optimiste ?

Je suis satisfait de ce qui est fait. Le groupement d'entreprise travaille très bien. Pour l'avenir, nous espérons que tout va se décanter rapidement et que rien ne va retarder le planning des travaux. Il y a toujours une part d'incertitude mais j'y crois, je suis optimiste.



Actualités

La compétence GEMAPI, c'est quoi et c'est pour quoi ?

Jusqu'en 2017, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations étaient des sujets dont pouvaient librement s'emparer les collectivités, sans obligation à agir. Sur le bassin de la Verse, le syndicat intercommunal (constitué par différentes communes) d'aménagement et d'entretien de la Verse procédait à la gestion des milieux aquatiques. La prévention des inondations était gérée par l'Entente Oise-Aisne alors constituée de six conseils départementaux (Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Oise, Val d'Oise).

La Loi de modernisation de l'action publique de 2014 a créé une compétence obligatoire pour les EPCI (les communautés de communes et communautés d'agglomération)

de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), effective depuis le 1^{er} janvier 2018. La conséquence immédiate est que les collectivités antérieurement positionnées sur ces sujets doivent se restructurer et s'adapter (sur la Verse il s'agit du syndicat de la Verse et de l'Entente Oise-Aisne).

Le syndicat de la Verse a vu ses membres changer, les communes laissant place aux intercommunalités (Communauté de communes du Pays Noyonnais et Communauté d'agglomération de Chauny Tergnier La Fère).

L'Entente Oise-Aisne se restructure progressivement en accueillant les EPCI volontaires qui lui transfèrent la compétence de prévention des inondations pour qu'elle continue à



agir à l'échelle des bassins versants. La Loi a laissé deux ans aux collectivités pour se réorganiser, soit jusqu'au 31 décembre 2019. Ce calendrier, très court, obligera l'ensemble des acteurs opérant dans le PAPI Verse, à se redistribuer les maîtrises d'ouvrage pour assurer la continuité des actions et sécuriser les financements difficilement acquis auprès des partenaires financiers (Etat, Région, Département, Agence de l'eau).

La conclusion des études de barrages, connue fin septembre

Le PAPI prévoit la réalisation de trois barrages (Berlancourt et Beaugies en amont de Guiscard, Muirancourt entre Guiscard et Noyon).

Ce troisième ouvrage pose des soucis de conception puisqu'une couche très épaisse de tourbe, jouant le rôle d'une éponge compressible, a été identifiée à l'emplacement prévu.

C'est pourquoi l'Entente examine deux scénarios, retardant hélas la finalisation des dossiers administratifs : soit l'ouvrage de Muirancourt sera réalisé moyennant des techniques de conception très différentes, entraînant des surcoûts conséquents (environ le double du coût initial), soit l'ouvrage sera abandonné et son rôle de rétention des eaux de crue au bénéfice du noyonnais sera reporté sur les deux ouvrages les plus en amont.



Dans cette seconde hypothèse, des travaux de protection sur Muirancourt, Bussy et Noyon seraient nécessaires pour parfaire le service aux populations.

Les conclusions des bureaux d'études seront connues fin septembre pour une prise de décision lors d'un comité de pilotage rassemblant tous les acteurs qui se tiendra en octobre.